



Schola Europaea

Bureau du Secrétaire général
Unité Développement pédagogique

Réf. : 2017-02-D-8-fr-2

Orig. : EN

Décisions de la réunion du Comité pédagogique mixte

Approuvé par la procédure écrite n° 2017/15 en date du 24 février 2017

Réunion des 9 et 10 février 2017 à Bruxelles

III.A. PROGRAMMES

Descripteurs de niveaux atteints¹

Tous les programmes mentionnés aux points III.A.2 à III.A.19, déjà approuvés, ont été complétés de descripteurs de niveaux atteints. Ces descripteurs de niveaux atteints ont été approuvés ensemble et seront transmis au Conseil supérieur pour son information².

2) Descripteurs de niveaux atteints – Anglais Langue I – Cycle maternel et primaire (2017-01-D-58-en-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme d'Anglais Langue I » pour le cycle primaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur au **1^{er} septembre 2017**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juin 2017.

3) Descripteurs de niveaux atteints – Économie – S4-S5 (2017-01-D-23-fr-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme d'Économie S4-S5 » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur au **1^{er} septembre 2017**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

4) Descripteurs de niveaux atteints – Économie – S6-S7 (2017-01-D-24-fr-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme d'Économie S6-S7 » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur au **1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7. La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

5) Descripteurs de niveaux atteints – Espagnol Langue I – Cycle secondaire (2014-06-D-31-es-3)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme d'Espagnol Langue I » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour les S1-S5, au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7. La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

¹ Cf. décision du CPM des 12-13 février 2015 sur le document 2015-01-D-62-fr-1 « Les programmes axés sur les compétences, y compris les critères d'évaluation et les descripteurs de niveaux atteints spécifiques à chaque matière »

² Une nouvelle décision relative au point III.D.1 de l'ordre du jour du CPM de février 2017 « Proposition d'actions de formation supplémentaires et de calendrier révisé potentiel pour la mise en œuvre de la nouvelle échelle de notation au cycle secondaire des Écoles européennes » (2017-01-D-84-fr-1), qui doit être prise par le Conseil supérieur en avril 2017, pourrait influencer sur les décisions concernant l'entrée en vigueur des documents II.A.2 à II.A.19. et tous les descripteurs de niveaux atteints approuvés lors des réunions des CPM précédents.

6) Descripteurs de niveaux atteints – Programme d'Estonien Langue I – Cycle secondaire (2017-01-D-79-et-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme d'Estonien Langue I » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour les S1-S5, au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7. La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

7) Descripteurs de niveaux atteints – Géographie – S4-S5 (2016-12-D-20-fr-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme de Géographie S4-S5 » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

8) Descripteurs de niveaux atteints – Géographie – S6-S7 (2016-12-D-21-fr-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme de Géographie S6-S7 » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7. La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

9) Descripteurs de niveaux atteints – Programme de Grec Langue I – Cycle secondaire (2017-01-D-59-el-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme de Grec Langue I » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour les S1-S5, au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7. La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

10) Descripteurs de niveaux atteints – Histoire – S6-S7 (2013-01-D-35-fr-3)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme d'Histoire S6-S7 » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7. La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

11) Descripteurs de niveaux atteints – TIC – S1-S3 (2017-01-D-73-fr-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme de TIC S1-S3 » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

12) Descripteurs de niveaux atteints – TIC – S4-S5 (2017-01-D-76-fr-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme de TIC S4-S5 » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

13) Descripteurs de niveaux atteints – Portugais Langue I et Langue I Approfondissement – Cycle secondaire (2017-01-D-61-pt-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme de Portugais Langue I et Langue I Approfondissement » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour les S1-S5, au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7. La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

14) Descripteurs de niveaux atteints – Programme pour toutes les LIII (2017-01-D-38-fr-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme pour toutes les LIII – Cours principal » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour les S1-S5, au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7. La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020.** Toutes les versions linguistiques du programme devraient être publiées sur le site Web à la fin juillet 2017.

15) Descripteurs de niveaux atteints – Sciences humaines S1-S3 (2017-01-D-68-fr-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme de Sciences humaines S1-S3 » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

16) Descripteurs de niveaux atteints – Slovaque Langue I – Cycle maternel et primaire (2017-01-D-14-sk-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme de Slovaque Langue I » pour le cycle maternel et primaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juin 2017.

17) Descripteurs de niveaux atteints – Slovaque Langue I – Cycle secondaire (2017-01-D-15-sk-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme de Slovaque Langue I » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour les S1-S5, au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7. La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

18) Descripteurs de niveaux atteints – Programme de Slovène Langue I – Cycle primaire (2011-01-D-67-sl-3)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme de Slovène Langue I » pour le cycle primaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juin 2017.

19) Descripteurs de niveaux atteints – Programme de Slovène Langue I – Cycle secondaire (2017-01-D-81-sl-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve les descripteurs de niveaux atteints pour le « Programme de Slovène Langue I » pour le cycle secondaire. Ces descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour les S1-S5, au 1^{er} septembre**

2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7. La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

Nouveaux programmes

Tous les nouveaux programmes (**points 1 à 17**) ont été approuvés ensemble. Ils seront transmis au Conseil supérieur pour son information³.

1) Anglais LI – Cycle secondaire (2016-11-D-2-en-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme d'Anglais Langue I » pour le cycle secondaire. Ce programme entrera en vigueur au **1^{er} septembre 2017**. Les descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour les S1-S5, au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7. La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

2) Anglais LI Approfondissement – S6-S7 (2016-11-D-3-en-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme d'Anglais Langue I Approfondissement S6-S7 » pour le cycle secondaire. Ce programme doit se lire en parallèle avec le « Programme d'Anglais Langue I » pour le cycle secondaire. Ce programme entrera en vigueur au **1^{er} septembre 2017 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2018 pour la S7**. Les descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur au **1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7. La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

3) Bulgare Langue I – Cycles maternel et primaire (2017-01-D-64-bq-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme de Bulgare Langue I » pour les cycles maternel et primaire. Le programme et les descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juin 2017.

4) Danois Langue IV – S4-S7 (2016-07-D-12-da-2)

Le Comité pédagogique mixte approuve la traduction danoise du « Programme pour toutes les LIV en S4-S7 » pour le cycle secondaire. Les descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour les S1-S5, au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7. La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020.** Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

³ Une nouvelle décision relative au point III.D.1 de l'ordre du jour du CPM de février 2017 « *Proposition d'actions de formation supplémentaires et de calendrier révisé potentiel pour la mise en œuvre de la nouvelle échelle de notation au cycle secondaire des Écoles européennes* » (2017-01-D-84-fr-1), qui doit être prise par le Conseil supérieur en avril 2017, pourrait influencer sur les décisions concernant l'entrée en vigueur des descripteurs de niveaux atteints des documents nouveaux programmes II.A.1 à II.A.17. et tous les descripteurs de niveaux atteints approuvés lors des réunions des CPM précédents.

5) **Musique – S1-S5 (2017-01-D-60-fr-1)**

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme de Musique S1-S5 » pour le cycle secondaire. Le programme et les descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

6) **Education Musicale - Cycle Primaire (2016-10-D-14-en-1)**

Mme Musilová a informé les membres que le CIP a proposé de postposer l'entrée en vigueur du programme au **1^{er} septembre 2018**, ceci pour des raisons d'aide méthodologique nécessaire, aux enseignants plus en particulier pour ceux n'ayant pas eu de formation initiale dans leurs pays d'origine. Vu l'importance de la formation, les Directeurs adjoints ont demandé de postposer la formation à automne 2017.

7) **Espagnol Langue I – Cycle primaire (2016-12-D-12-es-1)**

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme d'Espagnol Langue I » pour le cycle primaire. Le programme et les descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juin 2017.

8) **Finnois Langue I Approfondissement – S6-S7 (2017-01-D-7-fi-1)**

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme de Finnois Langue I Approfondissement S6-S7 » pour le cycle secondaire. Ce programme doit se lire en parallèle avec le « Programme de Finnois Langue I » pour le cycle secondaire. Il entrera en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2018 pour la S7**. Les descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7**. **La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

9) **Finnois Langue I – Cycles maternel, primaire et secondaire (2017-01-D-6-fi-1)**

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme de Finnois Langue I » pour les cycles maternel, primaire et secondaire. Ce programme entrera en vigueur **au 1^{er} septembre 2017**. Les descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour les P1-P5 et S1-S5, au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7**. **La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

10) **Italien Langue I Approfondissement – S6-S7 (2017-01-D-34-it-1)**

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme d'Italien Langue I Approfondissement S6-S7 » pour le cycle secondaire. Ce programme doit se lire en parallèle avec le « Programme d'Italien Langue I » pour le cycle secondaire. Il entrera en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2018 pour la S7**. Les descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7**. **La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

11) **Italien Langue I – S1-S5 (2017-01-D-33-it-1)**

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme d'Italien Langue I S1-S5 » pour le cycle secondaire. Ce programme entrera en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2018 pour la S5**. Ces descripteurs de niveaux atteints

entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

12) Laboratoire de biologie – Cours complémentaire (2017-01-D-65-fr-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme de Laboratoire de biologie – Cours complémentaire » pour le cycle secondaire. Ce programme entrera en vigueur **au 1^{er} septembre 2017**. Les descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

13) Laboratoire de physique – Cours complémentaire (2017-01-D-72-fr-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme de Laboratoire de physique – Cours complémentaire » pour le cycle secondaire. Ce programme entrera en vigueur **au 1^{er} septembre 2017**. Les descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

14) Langues LII – Cours d’approfondissement – S6-S7 (2016-12-D-22-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau Programme « pour toutes les langues LII – Cours d’approfondissement S6-S7 » pour le cycle secondaire. Il entrera en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2018 pour la S7**. Les descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7**. **La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

15) Lituanien Langue I – Cycles maternel, primaire et secondaire (2012-01-D-51-lt-3)

Le cycle maternel a été ajouté au programme existant. Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme de Lituanien Langue I » pour les cycles maternel, primaire et secondaire. Ce programme entrera en vigueur **au 1^{er} septembre 2017**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juin 2017.

16) Malais ONL – Programme de primaire (2017-01-D-62-mt-1)

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme de Malais ONL » pour le cycle primaire. Ce programme entrera en vigueur **au 1^{er} septembre 2017**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juin 2017.

17) Malais ONL – S1-S7 (2012-01-D-22-en-4)

Le Comité pédagogique mixte approuve le nouveau « Programme de Malais ONL » pour le cycle secondaire. Ce programme entrera en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour les S1, S4 et S6 et au 1^{er} septembre 2018 pour les S5 et S7**. Les descripteurs de niveaux atteints entreront en vigueur **au 1^{er} septembre 2017 pour les S1-S5, au 1^{er} septembre 2018 pour la S6 et au 1^{er} septembre 2019 pour la S7**. **La première session du Baccalauréat se tiendra en juin 2020**. Le programme sera publié sur le site Web à la fin juillet 2017.

III.D. RÈGLES/NORMES PÉDAGOGIQUES

5) Évaluation harmonisée en fin de 5^e année et examens écrits menant aux notes B en 5^e année

À la suite de la décision du Conseil d'inspection secondaire de juin 2015 d'harmoniser l'épreuve écrite du Baccalauréat de LI d'ici 2018, l'évaluation en S5 a été harmonisée en conséquence (évaluation des compétences). Le Comité pédagogique mixte a approuvé la proposition de mise à jour de l'Annexe I, qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2017. Le document actualisé sera transmis au Conseil supérieur pour son information.

IV. COMMUNICATIONS ÉCRITES

1) Résultat de la procédure écrite 2016/40 – Rapport sur les échecs scolaires et le taux de redoublement dans les Écoles européennes – 2016 – Document : 2016-09-D-40-fr-2

Par le biais de la procédure écrite lancée le 7 novembre 2016 qui a pris fin le 21 novembre 2016, le Comité pédagogique mixte approuve le Rapport sur les échecs scolaires et le taux de redoublement dans les Écoles européennes – 2016.

2) Résultat de la procédure écrite 2016/41 – Lignes directrices pour l'organisation de la mobilité des élèves en provenance et en direction des Écoles européennes – 2016-01-D-49-fr-3

Par le biais de la procédure écrite lancée le 7 novembre 2016 qui a pris fin le 21 novembre 2016, le Comité pédagogique mixte approuve les Lignes directrices pour l'organisation de la mobilité des élèves en provenance et en direction des Écoles européennes.

3) Résultat de la Procédure écrite 2017/7 : Projet de procès-verbal de la réunion du Comité pédagogique mixte des 13 et 14 octobre 2016 – Document : 2016-10-D-17-fr-2.

Par le biais de la procédure écrite lancée le 25 janvier 2017 qui a pris fin le 2 février 2017, le Comité pédagogique mixte approuve le projet de procès-verbal de la réunion du Comité pédagogique mixte qui s'est tenue les 13 et 14 octobre 2016. Le procès-verbal définitif (2016-10-D-17-fr-3) a depuis été publié sur DOCEE.